INTERPELLATION

Objet : Surcharge électrique au Lycée Guy Cudell consécutive à des travaux de voirie

Monsieur le Bourgmestre,
Mesdames et Messieurs les Échevins,

Lors de la dernière Commission paritaire locale (Copaloc), à laquelle j'assistais en qualité d'observateur, Monsieur le Bourgmestre a informé les participants qu'à la suite de travaux réalisés dans la voirie par Sibelga, une surcharge électrique s'était produite dans les installations du Lycée Guy Cudell. Cet incident a provoqué des dégâts importants : la chaudière, les installations électriques et informatiques, ainsi qu'une pompe de relevage chargée d'évacuer l'eau des sous-sols ont été touchées. Cette pompe étant restée hors service durant une période prolongée, les installations situées en sous-sol ont été inondées.

Ces dégâts posent de vraies questions, autant pour les élèves et le personnel qui subissent la situation que pour la gestion d'un bâtiment communal. J'aimerais donc poser au Collège les questions suivantes.

Quelle est l'origine exacte de cette surcharge électrique, et le lien avec les travaux de voirie réalisés par Sibelga est-il formellement établi ?

Quelles installations ont été endommagées, et le montant des dégâts a-t-il été estimé ?

Pourquoi la pompe de relevage est-elle restée hors service aussi longtemps, et qu'est-ce qui a empêché une intervention plus rapide ?

Un contact a-t-il été pris avec l'assurance, et la responsabilité de Sibelga a-t-elle été mise en cause en vue d'une indemnisation ?

Quelles réparations d'urgence ont déjà été réalisées, et dans quel délai l'établissement retrouvera-t-il un fonctionnement normal ?

L'incident a-t-il perturbé les cours ou les conditions d'accueil des élèves et du personnel ?

Enfin, quelles mesures le Collège compte-t-il prendre pour éviter qu'une telle situation ne se reproduise ?

Je vous remercie pour les réponses que vous voudrez bien apporter à ces questions.

Veuillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Échevins, l'expression de ma considération distinguée.

Ahmed Mouhssin
Conseiller communal